

Image not found or type unknown



Mariage avec une français

Par **Syuzi**, le **15/11/2012** à **16:51**

Bonjour rn rn Je suis dans la situation accès difficile. Je suis la nationalité de française par filiation (d'origine arménienne), je suis mariée avec un arménienne qui est venu avec un visa Schengen. après le mariage quand on est aller a la préfecture pour demander un récépissé ou un autorisation pour vivre en France, la préfecture ma répondu, qu'il faut mon conjoint retourne dans son pays pour obtenir une visa lange séjour .mais a cause de la finance et de séparation, il est pas retourné en Arménie, e puis la Maire de notre quartier a nous appuis, mais encore la préfecture a refusé en disent que c'est pas leurs travail, et il faut faire le demande a la consulat en Arménie. Je m'inquette beaucoup, je sais pas encore quoi faire pour que mon marie reste avec moi...